



**HAL**  
open science

## DOAS : Standard de l'accès ouvert Diamant

OPERAS RI Et OPERAS France, Consortium Du Projet DIAMAS

► **To cite this version:**

OPERAS RI Et OPERAS France, Consortium Du Projet DIAMAS. DOAS : Standard de l'accès ouvert Diamant. DIAMAS project; OPERAS Infrastructure. 2024. hal-04710716

**HAL Id: hal-04710716**

**<https://hal.science/hal-04710716v1>**

Submitted on 26 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



# DOAS

DIAMOND Open Access Standard

## DOAS: Le standard de l'accès ouvert Diamant



Cofinancé par l'Union  
européenne

Édition et mise en page : Fondation espagnole pour la science et la technologie (FECYT), Pour la version française : Noeud National OPERAS France.

Inspiré des orientations définies par le projet DIAMAS.

Traduction de la version originale 1.1 <https://zenodo.org/records/12179620>

Dernière version en date de la version originale : <https://zenodo.org/doi/10.5281/zenodo.12179619>

*Ce document est sous licence*

*Creative Commons Attribution 4.0 Internationale*



Acronymes	4
Introduction	6
Méthodologie du DOAS	8
Comment utiliser DOAS	11
Le standard pour l'accès ouvert Diamant (DOAS)	17
1 Financement	18
2 Propriété légale, mission et gouvernance	19
3 Pratiques de science ouverte	22
4 Gestion éditoriale, qualité éditoriale et intégrité de la recherche	24
5 Efficacité des services techniques	28
6 Visibilité, communication, marketing et impact	31
7 Équité, diversité, inclusion et appartenance (EDIB), genre et multilinguisme	33
Présentation du consortium	36



## Acronymes

AAM	Author Accepted Manuscript - Manuscrit accepté pour publication
AI	Artificial Intelligence - Intelligence artificielle
APCs	Article Processing Charges - Frais de publication des articles
API	Application Programming Interface - Interface de programmation d'applications
CC	Creative Commons
CC0	Public Domain Dedication - Déclaration de domaine public
CC-BY	Creative Commons Attribution licence - Licence Creative Commons Attribution
CC-BY-SA	Creative Commons Attribution - ShareAlike licence – Licence Creative Commons Attribution, partage dans les mêmes conditions
COPE	Committee on Publication Ethics <a href="https://publicationethics.org/">https://publicationethics.org/</a>
CRedit	Contributor Roles Taxonomy - Taxonomie des rôles des contributeurs
CSV	Comma-separated values
DOI	Digital Object Identifier Identifiant d'objet numérique
EDIB	Equity, Diversity, Inclusion and Belonging Équité, diversité, inclusion et appartenance
eISSN	Electronic International Standard Serial Number - Numéro international normalisé des publications en série électroniques
ePub	Electronic Publication
EQSIP	Extensible Quality Standard for Institutional Publishing - Norme de qualité extensible pour la publication institutionnelle
EOSC	European Open Science Cloud <a href="https://eosc.eu/">https://eosc.eu/</a>
FAIR	Findable, Accessible, Interoperable, Reusable - Facile à trouver, Accessible, Interopérable, Réutilisable
GDPR	General Data Protection Regulation - Règlement général sur la protection des données
GEP	Gender Equity Plan - Plan pour l'équité de genre
HTML	HyperText Markup Language - Langage de balisage hypertexte
I4OA	Initiative for Open Abstracts - Initiative pour des résumés ouverts

I4OC	Initiative for Open Citations - Initiative pour des citations ouvertes
IPR	Intellectual Property Rights - Droits de propriété intellectuelle
ISBN	International Standard Book Number - Numéro international standard du livre
ISMN	International Standard Music Number - Numéro international standard de la musique
ISSN	International Standard Serial Number - Numéro international standard des publications en série
JATS	Journal Article Tag Suite - Suite de balisage d'articles de revue
JSON	JavaScript Object Notation
KBART	Knowledge Bases and Related Tools
LOCKSS	Lots of Copies Keep Stuff Safe
MARC	MAchine-Readable Cataloguing
OAI-PMH	Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting
OpenAIRE	Open Access Infrastructure for Research in Europe <a href="https://www.openaire.eu/">https://www.openaire.eu/</a>
ORCID	Open Researcher and Contributor ID - Identifiant ouvert de chercheur et contributeur
OS	Open Science
PCR	Publish, Review, Curate - Publier, Évaluer, Curer
PDF	Portable Document Format
PID	Persistent Identifier - Identifiant Persistant
ROR	Research Organisation Registry - Registre des organisations de recherche
RSS	Really Simple Syndication - Syndication simplifiée
TEI	Text Encoding Initiative
SP	Service Provider - Fournisseur de services
URL	Uniform Resource Locator
VoR	Version of Record - Version de Référence
WCAG	W3C Web Content Accessibility Guidelines - Directives pour l'accessibilité des contenus web du W3C
XML	Extensible Markup Language

## Introduction

Le standard pour l'accès ouvert Diamant (DOAS) est l'un des principaux résultats du projet [DIAMAS](https://diamasproject.eu/)<sup>1</sup>

DOAS établit les normes pour la publication en accès ouvert Diamant des revues scientifiques au sens le plus large.

Un éditeur académique (publisher) est une entité engagée dans l'édition universitaire, caractérisée par la diffusion de contenus académiques (revues et livres) réalisée par une organisation, ses sous-unités ou un individu associé à l'organisation. L'éditeur a la propriété des titres (revues et collections) et prend des décisions relatives à la gouvernance de ces titres. En d'autres termes, les éditeurs académiques ont une responsabilité légale, éthique et ou scientifique en matière de publication académique, que ce soit ou non avec un contrôle éditorial sur ce qui est publié. Bien qu'ils offrent souvent divers services, les éditeurs académiques n'appartiennent pas à la catégorie des prestataires de services (service providers - SP), c'est-à-dire des entités commerciales ou non commerciales, internes ou externes à l'organisation, qui fournissent des services spécifiques aux éditeurs académiques. Les SP ont une responsabilité limitée à des activités spécifiques dans le processus de publication et n'ont pas la responsabilité finale des titres publiés.

Les modèles de publication « sans frais » sont collectivement connus sous le nom d'accès ouvert Diamant. De nombreux éditeurs académiques dans l'espace européen de la recherche (EER) sont déjà entièrement conformes au modèle Diamant, considéré comme l'état final idéal et le plus équitable de la publication académique.

En même temps, le paysage de l'édition académique comprend également un sous-ensemble varié d'éditeurs qui ne sont pas encore entièrement en modèle Diamant, et qui dépendent en partie des abonnements, des ventes d'imprimés et, de manière marginale, des frais de publication des articles (APC) pour leurs diverses sources de revenus.

---

<sup>1</sup> <https://diamasproject.eu/>

Certaines initiatives de publication peuvent également restreindre la publication aux auteurs, par exemple à ceux financés par un bailleur de fonds spécifique. Nous proposons l'expression « transition vers le modèle d'accès ouvert Diamant » pour désigner les éditeurs académiques qui se dirigent vers une voie Diamant complète. DOAS inclut un ensemble de critères de qualité pour les initiatives de publication en accès ouvert Diamant, bien que la plupart des éléments s'appliquent comme des signes de qualité pour tout modèle économique de publication.

DOAS repose sur les sept composants fondamentaux de la publication académique décrits dans le [Plan d'action pour l'accès ouvert Diamant](#) (Ancion et al. 2022, 4), qui ont ensuite été révisés et modifiés par l'équipe du projet DIAMAS. Ceux-ci sont :

1. Financement
2. Propriété légale, mission et gouvernance
3. Science ouverte
4. Gestion éditoriale, qualité éditoriale et intégrité de la recherche
5. Efficacité des services techniques
6. Visibilité, communication, marketing et impact
7. Équité, diversité, inclusion et appartenance (EDIB), multilinguisme et équité de genre

**DOAS s'applique aux revues scientifiques**, avec pour objectif d'établir une norme de qualité commune pour la publication en tant que bien public, c'est-à-dire définie et contrôlée par les communautés scientifiques, garantissant ainsi que les contributions académiques dans les revues scientifiques sont également un bien public.

---

<sup>2</sup><https://www.scienceeurope.org/media/t3jgyo3u/202203-diamond-oa-action-plan.pdf>

# Méthodologie du DOAS



## Méthodologie du DOAS

DOAS a été développé en plusieurs étapes. Il dérive du Standard de qualité extensible dans l'édition institutionnelle v2 pour l'accès ouvert Diamant<sup>3</sup>, qui à son tour se base sur la première version, le Standard de qualité extensible dans l'édition institutionnelle v1<sup>4</sup>, rédigé en avril 2023 et fondé sur Les bonnes pratiques de l'édition institutionnelle en accès ouvert : critères d'évaluation de la qualité, bonnes pratiques et systèmes d'évaluation pour les prestataires de services d'édition institutionnelle<sup>5</sup>. Ce dernier est une analyse approfondie des normes existantes, des bonnes pratiques, des critères d'évaluation, des lignes directrices et des recommandations identifiés comme pertinents pour l'édition scientifique. Cela comprenait 71 documents provenant d'Europe et d'autres régions, allant des recommandations et principes de haut niveau, à des critères d'indexation, jusqu'aux lignes directrices spécifiques utilisées au niveau national et organisationnel. Bien que les documents analysés soient hétérogènes et offrent une couverture inégale des sept composants essentiels, l'analyse a montré qu'un large consensus existe dans le monde entier concernant la compréhension et la définition de la qualité éditoriale. De plus, l'analyse a révélé que les revues occupent une position dominante dans le paysage de l'édition académique par rapport à d'autres productions de recherche telles que les livres, les ensembles de données, les prépublications, etc., qui étaient souvent mal représentées dans les normes de qualité analysées. La version 1 du Standard de qualité extensible dans l'édition institutionnelle (EQSIP v1) a été créée en sélectionnant les normes et meilleures pratiques identifiées comme pertinentes pour les éditeurs académiques et applicables à tous les types de productions de recherche, classées autour des sept composants essentiels.

Le contenu de la version 1 de l'EQSIP v1 a été testé à travers une analyse des lacunes publiée dans le [Rapport sur les résultats de l'analyse des lacunes](#)<sup>6</sup>. Ce travail visait à comprendre les différences entre l'EQSIP v1 et les pratiques des éditeurs. Les données ont été collectées à partir de trois sources : Premièrement, le [Sondage sur l'accès ouvert Diamant et le paysage de l'édition institutionnelle](#)<sup>7</sup>; deuxièmement, la collecte d'informations supplémentaires à partir des sites web des éditeurs ayant

---

<sup>3</sup> <https://zenodo.org/records/10406062>(<https://zenodo.org/records/10406062>

<sup>4</sup> <https://zenodo.org/records/10407498>(<https://zenodo.org/records/10407498>

<sup>5</sup> <https://zenodo.org/records/7859247>(<https://zenodo.org/records/7859247>

<sup>6</sup> <https://zenodo.org/records/10083615>

<sup>7</sup> <https://zenodo.org/records/10406016>

répondu au sondage afin de compléter systématiquement les informations manquantes dans les données du sondage ; enfin, la version 1 de l'EQSIP a été discutée avec, et des retours ont été collectés auprès, de huit groupes de discussion composés d'un échantillon représentatif d'éditeurs sélectionnés parmi les répondants au sondage sur le paysage.

Le DOAS conserve la structure de l'EQSIP v2, qui à son tour maintient la structure de l'EQSIP v1, tout en affinant et en adaptant son contenu en fonction des retours et des recommandations de l'analyse des lacunes et en incluant les avis de la communauté éditoriale. Huit groupes de discussion dédiés, provenant de différentes disciplines académiques, régions, langues et pratiques de communication à travers l'Europe, ont été organisés pour analyser en détail et fournir des retours sur la structure et le contenu du document. Au total, 75 personnes qualifiées provenant de plus de 10 pays différents ont participé à cet effort commun. De plus, le document a fait l'objet d'un processus de consultation publique, et les avis d'experts de 60 individus ayant lu le document en détail ont été recueillis. Leurs contributions ont considérablement enrichi le processus de conception du DOAS, garantissant ainsi que la communauté éditoriale ait eu l'opportunité de donner son avis sur le texte et de participer activement à la co-création des normes et meilleures pratiques formulées dans le DOAS. 8

# Comment utiliser DOAS



## Comment utiliser DOAS

DOAS est un standard de qualité que les éditeurs académiques (publishers) s'efforcent d'atteindre. Il sert de point de référence auquel les éditeurs académiques peuvent être comparés, et qu'ils peuvent espérer respecter en temps voulu et avec le soutien approprié.

DOAS aidera les éditeurs académiques à garantir la qualité et la transparence de la gouvernance, des processus et des flux de travail dans les activités de publication de leurs revues. Il représente un niveau idéal de qualité auquel les éditeurs académiques devraient aspirer, avec un accent particulier sur les lieux de publication scientifique en accès ouvert Diamant. Cela ne signifie pas que les éditeurs académiques sont tenus de se conformer entièrement à cette norme. Pour faciliter cela, deux niveaux de conformité ont été définis. Il y a des éléments essentiels à atteindre, ainsi que des éléments souhaités, c'est-à-dire des recommandations avancées pour améliorer encore davantage la conformité au standard. Bien que DOAS souligne l'importance de la clarté, de la transparence et de la disponibilité publique de certaines informations, politiques, recommandations et orientations, il recommande fortement de privilégier l'ouverture et de veiller à ce qu'un maximum d'informations supplémentaires soit rendu public.

Le déploiement de DOAS est soutenu par la mise à disposition d'un outil d'auto-évaluation, un service en ligne permettant à chaque éditeur académique de vérifier en privé son degré de conformité avec cette norme afin d'évaluer ses points forts et ses faiblesses. Les résultats de l'évaluation ne sont pas rendus publics. L'outil d'auto-évaluation comprend un support graphique et sera complété par une suite d'outils et de ressources concernant les bonnes pratiques de publication, en tant que service pour les éditeurs académiques, leur permettant d'améliorer leur niveau de conformité avec DOAS.

La structure des éléments du DOAS et leur niveau d'exigence sont les suivants :

Composant principal	Titre	Niveau de l'élément	
		Exigé	Souhaité
<b>1. FINANCEMENT</b>			
1.1. Modèle économique de l'Accès Ouvert Diamant	Sans barrières payantes	☑	
	Transparence sur les barrières payantes	☑	
1.2. Durabilité	Soutien financier	☑	
	Coûts		☑
	Plan de durabilité		☑
	Transparence sur le financement		☑
1.3. Indépendance éditoriale	Opérations éditoriales	☑	
	Sources de revenus		☑
<b>2. PROPRIÉTÉ LÉGALE, MISSION ET GOUVERNANCE</b>			
2.1. Propriété	Communauté académique	☑	
	Déclaration de propriété	☑	
	Changements de propriété	☑	
	Transparence sur la propriété	☑	
2.2. Gouvernance	Mission	☑	
	Dirigé par la communauté académique		☑
	Procédure de sélection	☑	
	Co-publication	☑	
	Rôles et responsabilités	☑	
	Transparence dans la sélection des comités de rédaction		☑
2.3. Relations avec les fournisseurs de services (SPs)	Accord entre les éditeurs et les SPs		☑
	Accord entre les éditeurs de revues et les SPs		☑

3. SCIENCE OUVERTE			
3.1. Politiques ouvertes	Politique de science ouverte		✓
	Accès ouvert	✓	
	Facilitation de la conformité aux mandats d'accès ouvert	✓	
	Données de recherche associées	✓	
	Contenu de la politique de données		✓
	Protocoles et méthodes de recherche		✓
	Logiciels de recherche ouverts		✓
	Publication et partage des résultats scientifiques négatifs		✓
3.2. Droits des auteurs, droits de propriété intellectuelle et licences	Politique de conservation des droits	✓	
	Licence ouverte	✓	
	Droits d'auteur tiers		✓
	Droits des utilisateurs		✓
	Transparence sur la politique de conservation des droits à la publication	✓	
3.3. Dépôts	Dépôts d'articles publiés	✓	
	Acceptation des prépublications		✓
4. GESTION ÉDITORIALE, QUALITÉ ÉDITORIALE ET INTÉGRITÉ DE LA RECHERCHE			
4.1. Organes éditoriaux	Indépendance éditoriale	✓	
	Transparence des organes éditoriaux	✓	
	Procédures de communication entre les revues et l'éditeur	✓	
	Compétences/formation		✓
	Engagement des parties prenantes		✓
4.2. Évaluation par les pairs	Évaluation par les pairs	✓	
	Politique et procédures d'évaluation par les pairs	✓	
	Ouverture éditoriale	✓	
	Évaluation par les pairs en accès ouvert		✓
	Droits d'auteur des autres contributeurs		✓
	Reconnaissance des évaluateurs		✓
	Incitations et récompenses		✓
4.3. Qualité éditoriale	Directives pour les auteurs	✓	

	Directives pour les évaluateurs	✓	
	Manuel de style	✓	
	Mise en page appropriée	✓	
	Correction de la relecture	✓	
	Langues de soumission	✓	
	Délais de publication	✓	
4.4. Intégrité de la recherche	Directives pour l'attribution des auteurs et/ou des contributeurs		✓
	Éthique de la recherche et de la publication	✓	
	Conflit d'intérêts	✓	
	Politique de conduite fautive	✓	
	Directives pour l'intelligence artificielle		✓
<b>5. EFFICACITÉ DES SERVICES TECHNIQUES</b>			
5.1. Infrastructure de publication	Utilisation de la plateforme	✓	
	Documentation		✓
	Sécurité	✓	
	Fonctionnalités de base	✓	
	Fonctionnalités avancées		✓
	Gestion de l'infrastructure de base	✓	
	Gestion de l'infrastructure avancée		✓
	Préservation à long terme	✓	
5.2. Interopérabilité et métadonnées	Protocoles d'interopérabilité		✓
	Métadonnées essentielles	✓	
	Métadonnées complètes	✓	
	Identifiants persistants	✓	
	Enregistrement des identifiants persistants	✓	
	Extraction de texte et de données		✓
	Formats		✓
	Citations	✓	
	Protection des données personnelles		✓
5.3. Collaboration	Code open source		✓
	Retour à la communauté		✓

6. VISIBILITÉ, COMMUNICATION, MARKETING ET IMPACT			
6.1. Présence	Visibilité	✓	
	Découverte	✓	
6.2. Communication	Canaux de communication		✓
	Gestion de la communauté		✓
	Marketing		✓
	Identité visuelle		✓
6.3. Analyse	Mesures		✓
	Outils analytiques		✓
7. ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET APPARTENANCE (EDIB), GENRE ET MULTILINGUISME			
7.1. EDIB et Genre	Politique EDIB au niveau de l'éditeur		✓
	Suivi EDIB		✓
	Équité dans les soumissions et les décisions	✓	
	Langage sans biais	✓	
	Sensibilité des données de recherche	✓	
7.2. Accessibilité	Site web accessible	✓	
	Suivi		✓
7.3. Multilinguisme	Résumé		✓
	Résumé en langage clair		✓
	Texte intégral	✓	
	Site web et contenu	✓	
	Traduction		✓
	Technologies linguistiques	✓	
	Traduction des métadonnées		✓

# Le Standard de l'accès ouvert Diamant (DOAS)



# 1. Financement

Bien que l'accès ouvert Diamant soit gratuit pour les auteurs et les lecteurs, il engendre des coûts. Des critères de qualité dans ce domaine sont nécessaires pour garantir qu'une publication plus équitable puisse être financièrement soutenue et développée à court, moyen et long terme.

## 1.1. Modèle en accès ouvert Diamant

- Pas de frais d'accès: L'éditeur publie ses revues sans facturer de frais aux auteurs pour la publication ou aux lecteurs pour la lecture. (EXIGÉ)
- Transparence sur les autres frais: L'éditeur fournit des informations explicites sur son site web, indiquant qu'aucun frais n'est facturé aux auteurs pour la publication ni aux lecteurs pour la lecture, ainsi que s'il y a d'autres types de frais impliqués. (EXIGÉ)

## 1.2. Durabilité

- Soutien financier. L'éditeur est financé directement ou indirectement par des fonds publics ou d'autres sources de revenus pour permettre l'accès gratuit aux auteurs et aux lecteurs, idéalement en couvrant tous les coûts. (EXIGÉ)
- Coûts. Les coûts sont identifiés tous les ans. Les éditeurs doivent être capables de planifier leurs coûts annuels et de les équilibrer avec les revenus attendus et les contributions en nature en utilisant un système de suivi, tel qu'un budget. (SOUHAITÉ)
- Plan de durabilité : L'éditeur considère la viabilité économique à moyen terme de l'accès ouvert Diamant. Il a une vue claire des sources de financement disponibles et d'autres ressources externes et internes (en nature), en accord avec les besoins définis par les coûts futurs de maintenance et de développement. Pour atteindre ses objectifs, un éditeur déploie de préférence des stratégies collaboratives et utilise des infrastructures ouvertes communes, afin de réduire les coûts et d'augmenter l'efficacité. (SOUHAITÉ)
- Transparence sur le financement : Une déclaration explicite concernant les sources de financement de l'éditeur est disponible sur le site web de l'éditeur. Les contributions en nature et volontaires sont reconnues. (SOUHAITÉ)

### 1.3. **Indépendance Éditoriale**

- Opérations éditoriales : Les opérations éditoriales liées au contenu et à l'évaluation par les pairs sont indépendantes et exemptes d'influence des organismes qui soutiennent financièrement l'éditeur ou des organismes qui soutiennent des publications individuelles de l'éditeur. (EXIGÉ)
- Sources de revenus : L'origine des sources de revenus est en accord avec les valeurs, les attentes et les traditions des disciplines que l'éditeur sert. Elles ne doivent pas avoir d'impact sur l'indépendance éditoriale. Tout conflit d'intérêt entre les sources de revenus supplémentaires (y compris les activités commerciales) et les auteurs, les évaluateurs ou les éditeurs scientifiques est clairement indiqué. (SOUHAITÉ)

## 2. Propriété légale, mission et gouvernance

Pour maintenir la qualité de la publication en accès ouvert Diamant, il est essentiel d'établir des structures de propriété, des missions et des mécanismes de gouvernance transparents, robustes et orientés vers la communauté. La préservation de la propriété académique dans le domaine public, ainsi que la promotion du contrôle, de l'accessibilité, de la responsabilité et de la collaboration au sein de la communauté académique, sont essentielles pour l'éthique de la publication en accès ouvert Diamant.

### 2.1. **Propriété**

- Communauté académique : L'éditeur de la revue doit être détenu par une organisation publique ou à but non lucratif (ou ses parties) dont la mission inclut la réalisation ou la promotion de la recherche et de l'érudition. (EXIGÉ)
- Déclaration de propriété : L'éditeur doit avoir une déclaration définie concernant la propriété des revues individuelles qu'il publie. Cette déclaration inclut les paramètres juridiques régissant la relation entre l'éditeur et ses revues publiées, la

détermination de la propriété pour chaque titre, ainsi que la définition explicite des droits/devoirs accordés aux éditeurs scientifiques par rapport à la maison d'édition de manière précise et sans ambiguïté. cela comprend également des détails sur l'arrêt de la revue individuelle, ainsi que sur le transfert et la préservation de ses actifs. (EXIGÉ)

- Changements de propriété : Les changements dans la propriété, les relations et les droits et les devoirs doivent être gérés avec soin et transparence par l'éditeur. Un changement de prestataire de services (par exemple, l'infrastructure de publication) peut être effectué sans changer le titre de la revue, le propriétaire ou l'éditeur. (EXIGÉ)
- Transparence de la propriété : L'éditeur offre des informations sur sa structure de propriété sur son site web. (EXIGÉ)

## 2.2. **Gouvernance**

- Mission. Toutes les revues publiées par l'éditeur doivent s'assurer que leur déclaration de mission, leurs objectifs ou leur champ d'application sont facilement accessibles sur leur site web, avec une structure et un contenu clairs. (EXIGÉ)
- Orientation communautaire académique : La gouvernance de l'éditeur doit disposer de mécanismes pour interagir avec les parties prenantes de la communauté académique et permettre leur contribution à l'orientation stratégique et à la prise de décision. Ces informations doivent être affichées sur le site web de l'éditeur. (SOUHAITÉ)
- Procédure de sélection : L'éditeur doit s'assurer que toutes ses revues disposent de procédures pour la sélection des membres des organes éditoriaux, y compris des détails sur la durée de leur mandat, le processus de renouvellement régulier et des procédures clairement définies pour la dissolution du comité. Ces informations doivent être affichées sur le site web de chaque revue. (EXIGÉ)
- Co-publication : L'éditeur doit s'assurer que les relations entre les co-éditeurs sont définies par un accord formel. Il doit également être clairement indiqué que la publication est une co-publication sur le site web de l'éditeur. (EXIGÉ)

- Rôles et responsabilités : Toutes les revues de l'éditeur doivent avoir une définition claire des rôles et des responsabilités de l'éditeur, des organes éditoriaux et des propriétaires envers les auteurs, les évaluateurs, les lecteurs, la communauté académique, les propriétaires de la revue et de la plateforme, ainsi que le public. Les rôles et responsabilités liés au processus d'évaluation par les pairs doivent être décrits en détail sur le site web de l'éditeur, et les aspects cruciaux du processus d'évaluation ne doivent pas être laissés aux techniciens de publication ou à l'IA. (EXIGÉ)
- Transparence dans la sélection du comité éditorial : L'éditeur doit offrir des informations sur le protocole de sélection du comité éditorial sur son site web. (SOUHAITÉ)

### 2.3. Relations avec les Prestataires de Services (SPs)

- Accord entre l'éditeur et les SPs : L'éditeur peut avoir des relations commerciales et non commerciales avec divers prestataires de services (SPs) responsables de différents aspects techniques et non techniques du flux de travail (par exemple, la propriété des infrastructures, les services de révision et de mise en page, etc.). L'éditeur doit être clair sur le flux de travail et l'utilisation des SPs ainsi que sur les relations avec eux. Ces relations peuvent varier d'un SP à l'autre et d'une revue à l'autre. (SOUHAITÉ)
- Accord entre les revues de l'éditeur et les SPs : L'éditeur doit avoir des protocoles transparents régissant les relations avec tous les SPs impliqués dans la production des revues individuelles, basés sur des accords juridiques. (SOUHAITÉ)

## 3. Pratiques de la Science Ouverte

La croissance de la publication en accès ouvert Diamant est étroitement liée au développement des pratiques de la Science Ouverte (OS). La Science Ouverte fait référence aux pratiques et méthodes basées sur la transparence, la collaboration et l'ouverture dans la recherche scientifique. Ces pratiques rendent la recherche plus accessible, reproductible et augmentent son impact en favorisant le partage des données, des méthodes et des résultats.

### 3.1. Politiques ouvertes

- Politiques de Science Ouverte : L'éditeur dispose d'une politique de Science Ouverte (OS) qui montre qu'il est conscient de la valeur de la science ouverte et comprend ce qu'elle implique. (SOUHAITÉ)
- Accès Ouvert : L'éditeur publie ses revues en accès ouvert. (EXIGÉ)
- Facilitation de la conformité aux mandats d'accès ouvert : L'éditeur permet à ses auteurs de se conformer aux mandats d'accès ouvert de leurs agences de financement, ainsi qu'aux politiques institutionnelles et nationales d'accès ouvert concernant les articles de revues. (EXIGÉ)
- Données de recherche associées : Reconnaisant le rôle essentiel de la disponibilité des données associées à l'article pour soutenir les conclusions et la reproductibilité, l'éditeur met en œuvre une politique de publication pour ces données dans toutes ses revues. Cette politique peut varier d'une revue à l'autre. Ces informations sont affichées sur le site web de l'éditeur ou de la revue. (EXIGÉ)
- Contenu de la politique de données : La politique de l'éditeur encourage la soumission des données de recherche associées pour les publications afin qu'elles soient disponibles pour les éditeurs scientifiques et les évaluateurs pendant le processus de révision du manuscrit. De plus, elle stipule que ces données seront accessibles à toutes les personnes au moment de la publication de manière FAIR à travers des dépôts, en fournissant des identifiants persistants (PIDs) et leur connexion entre la publication et les données, ainsi que des métadonnées accessibles au public. (SOUHAITÉ)
- Protocoles et méthodes de recherche : L'éditeur dispose d'une politique de publication sur la disponibilité des protocoles et des méthodes de recherche pour toutes ses revues. Il encourage leur partage dans des dépôts publics, en utilisant des PIDs pour établir les connexions pertinentes. C'est une bonne pratique de science ouverte qui permet à d'autres de reproduire et de s'appuyer sur les travaux publiés. Ces informations sont affichées sur le site web de l'éditeur. (SOUHAITÉ)
- Logiciels de recherche ouverts : Pour faciliter la reproductibilité et la conformité de la recherche aux principes FAIR, l'éditeur encourage l'utilisation de logiciels libres et open source. À cet effet, dans toutes ses revues, il définit une

- politique sur la disponibilité des logiciels de recherche et demande aux auteurs une déclaration de disponibilité. (SOUHAITÉ)
- Publication et partage de résultats scientifiques négatifs : Les éditeurs reconnaissent que la publication de résultats scientifiques négatifs ou inattendus et de données qui ne confirment pas les hypothèses initiales et les conceptions expérimentales des auteurs contribue à l'avancement de la science et de l'érudition. (SOUHAITÉ)

### 3.2. **Droits des auteurs, droits de propriété intellectuelle et licences**

- Politique de conservation des droits : L'éditeur garantit que les auteurs conservent des droits suffisants sur leurs œuvres pour permettre leur accès libre et leur réutilisation immédiate, dans toutes ses revues. (EXIGÉ)
- Licence ouverte : Toutes les contributions sont publiées sous une licence ouverte (de préférence CC-BY) pour garantir une réutilisation ultérieure sans restrictions. (EXIGÉ)
- Droits d'auteur de tiers : L'éditeur dispose d'une politique claire sur la réutilisation des matériaux fournis par des tiers dans les articles de revue et sur la manière de gérer toutes les complexités découlant de la combinaison d'éléments avec des droits d'utilisation différents. (SOUHAITÉ)
- Droits des utilisateurs : L'éditeur fournit à ses utilisateurs des informations complètes et fiables sur les conditions d'utilisation de tout le contenu et les services de ses revues via son site web. Les droits des utilisateurs, les conditions de réutilisation et de redistribution du contenu et des métadonnées sont clairement décrits et étiquetés sous une forme lisible par l'humain et par l'ordinateur, en utilisant des systèmes standardisés de licences ouvertes et de déclarations de droits. (SOUHAITÉ)
- Transparence sur la politique de conservation des droits : Les accords de publication ou les conditions d'utilisation décrivent la propriété du contenu et les droits de réutilisation. Ces informations sont disponibles publiquement sur le site web de l'éditeur. (EXIGÉ)

### 3.3. Dépôts

- Dépôts des articles publiés : L'éditeur permet la diffusion dans un dépôt en accès ouvert choisi par les auteurs, de la version "preprint" de l'article à tout moment, de la version du Manuscrit Accepté par l'Auteur (AAM) après acceptation, et/ou de la Version de Référence (VoR) après publication. L'éditeur peut exiger que les auteurs choisissent des dépôts garantissant que la version finale du travail est référencée. (EXIGÉ)
- Acceptation des prépublications : L'éditeur accepte la soumission de prépublications non évaluées et évaluées par les pairs, qui sont déjà disponibles sur des serveurs de prépublications ou dans des dépôts ouverts. (SOUHAITÉ)

## 4. Gestion Éditoriale, Qualité Éditoriale et Intégrité de la Recherche

La gestion éditoriale, la qualité éditoriale et l'intégrité de la recherche sont des éléments clés de tous les modèles de publication académique. Ces éléments garantissent la crédibilité et un système de communication scientifique de haute qualité et digne de confiance

- Indépendance éditoriale : Les rédacteurs en chef et/ou les conseils éditoriaux ont la pleine responsabilité de l'intégralité du contenu éditorial de chaque revue publiée par l'éditeur. (EXIGÉ)
- Transparence des organes éditoriaux : Toutes les revues de l'éditeur présentent une composition et une constitution clairement définies et publiquement affichées de leurs organes éditoriaux, comprenant : les noms des membres des organes éditoriaux et leurs affiliations ; leurs fonctions et rôles éditoriaux ; leurs identifiants persistants (PIDs) et les liens vers leurs profils institutionnels afin de spécifier sans ambiguïté l'identité et l'affiliation des membres des organes éditoriaux et du comité éditorial. (EXIGÉ)
- Procédures de communication entre les revues et l'éditeur : Des procédures établies facilitent la communication entre les

organes éditoriaux de chaque revue individuelle et l'éditeur. Ces procédures visent à discuter des incidents liés à la politique éditoriale, commerciale ou autres qui pourraient compromettre la crédibilité scientifique de la publication. Elles facilitent également l'accord sur des mesures collaboratives pour garantir que ces incidents n'influencent pas les décisions de l'éditeur. La correspondance entre les évaluateurs, les auteurs et les éditeurs scientifiques est soumise à une protection légale et conservée confidentielle selon les besoins. (EXIGÉ)

- Compétences/formation : L'éditeur soutient et/ou fournit une formation et une sensibilisation continues orientées vers la communauté pour les rédacteurs de revues et les auteurs, ce qui est essentiel pour naviguer dans l'environnement de communication scientifique en évolution rapide. L'éditeur promeut des pratiques de publication académique de haute qualité, inclusives et ayant de l'impact en fournissant aux parties prenantes les connaissances et les compétences nécessaires pour s'adapter aux changements technologiques, éthiques et politiques ainsi qu'aux principes de la science ouverte. (EXIGÉ)

#### 4.1. **Évaluation par les Pairs**

- L'évaluation par les pairs : L'éditeur garantit que tous les manuscrits soumis subissent un processus d'évaluation rigoureux avant et/ou après publication, conformément aux pratiques acceptées dans la discipline concernée. Ce processus d'évaluation peut inclure une évaluation par les pairs, ou un autre type d'évaluation par plusieurs personnes compétentes n'ayant aucun conflit d'intérêt avec les auteur(s). (EXIGÉ)
- Politique et procédures de l'évaluation par les pairs : L'éditeur garantit que les sites web de toutes ses revues publient une politique décrivant le processus d'évaluation ou d'évaluation par les pairs (interne et externe), en indiquant s'il s'agit d'une évaluation double-anonyme, simple-anonyme, d'une évaluation ouverte, etc., et en précisant les tâches attendues des évaluateurs. Il sera indiqué si les évaluations seront publiques ou non (dans ce cas, il sera précisé si elles sont transmises à l'auteur dans leur intégralité ou modifiées). La politique spécifie également le type de processus d'évaluation

des manuscrits. L'évaluation peut avoir lieu avant ou après publication, selon le modèle d'évaluation par les pairs adopté : évaluation avant publication, évaluation après publication (modèles Publish, Review, Curate - PRC), etc. (EXIGÉ)

- Ouverture éditoriale : L'éditeur garantit que les manuscrits ne sont pas examinés par un cercle fermé de personnes qui se connaissent bien ou travaillent dans la même institution autant que possible. L'éditeur annonce également clairement quand un membre du comité éditorial publie dans sa propre revue, et comment il s'est récusé du processus éditorial et d'évaluation habituels par les pairs, en fournissant ces informations au niveau de l'article pour les articles concernés. Un processus formel de récusation est également décrit dans la politique éditoriale pour aider à gérer un potentiel conflit d'intérêts d'un rédacteur ou d'un évaluateur, et éviter un traitement préférentiel. (EXIGÉ)
- Évaluation par les pairs en accès ouvert : L'éditeur offre aux évaluateurs de toutes ses revues la possibilité de publier et/ou de signer leurs évaluations (soit avec leur identité visible uniquement pour l'éditeur, l'auteur, et les autres évaluateurs, soit avec leur identité visible par tous les lecteurs), et/ou l'éditeur rend les évaluations accessibles publiquement pour une communauté plus large. (SOUHAITÉ)
- Droits d'auteur des autres contributeurs : L'éditeur garantit que les évaluateurs et autres contributeurs détiennent les droits d'auteur de leurs évaluations et contributions, et que les organes éditoriaux et les institutions conservent la propriété de toute correspondance et liste de diffusion compilée sur le système de soumission en ligne mis à leur disposition par l'éditeur pour toutes ses revues. (SOUHAITÉ)
- Reconnaissance des évaluateurs : L'éditeur garantit que toutes ses revues publient régulièrement la liste des évaluateurs (avec leur consentement), au moins tous les trois ans. (SOUHAITÉ)
- Incitations et récompenses : L'éditeur dispose d'une politique d'incitations et de récompenses accessible à toutes ses revues, garantissant que les évaluateurs reçoivent une reconnaissance appropriée et que le travail éditorial est récompensé en tant qu'activité académique par l'institution

employant les éditeurs scientifiques. (SOUHAITÉ)

#### 4.2. **Qualité Éditoriale**

- Directives pour les auteur(s) : L'éditeur garantit que toutes ses revues disposent de directives claires pour les auteurs sur son site web. Ces directives doivent contenir des informations sur : comment soumettre des manuscrits ; les formats de fichiers acceptés ; les matériaux supplémentaires et les fichiers de données acceptés ; les directives de style et les exigences de rédaction des manuscrits pour la préparation correcte des titres, résumés, mots-clés, affiliations professionnelles et références bibliographiques ; le processus éditorial suivi par les manuscrits soumis : les critères d'acceptation ou le flux éditorial, le processus de révision, la correction, le temps estimé entre chaque partie du processus, les protocoles de révision, ainsi que les critères de sélection et de publication. (EXIGÉ)
- Directives pour les évaluateurs : L'éditeur fournit aux évaluateurs des instructions et des orientations claires (formulaire d'évaluation, options de texte libre, et listes de contrôle) sur les objectifs et le champ d'application de la revue ainsi que sur les attentes en matière de processus d'évaluation. (EXIGÉ)
- Manuel de style : L'éditeur garantit que chacune de ses revues applique un manuel de style. Ce manuel inclut l'utilisation appropriée des symboles, unités, nomenclature, statistiques, normes et éléments similaires, en spécifiant le style de citation adopté. (EXIGÉ)
- Mise en page appropriée : L'éditeur garantit que chacune de ses revues possède une mise en page homogène. (EXIGÉ)
- Correction et révision : L'éditeur s'assure que des procédures standard de correction de texte et de révision sont appliquées dans toutes les revues. (EXIGÉ)
- Langues de soumission : L'éditeur garantit que toutes ses revues indiquent clairement sur leur site web les langues dans lesquelles les manuscrits peuvent être soumis. (EXIGÉ)
- Délais de publication : L'éditeur s'assure que toutes ses revues ont un calendrier régulier de publication, soit numéro par numéro, soit via une publication continue. La publication continue est recommandée dans l'intérêt de la science ouverte. La date de soumission, d'acceptation et de publication est visible pour chaque article. (EXIGÉ)

### 4.3. Intégrité de la Recherche

- Directives pour l'attribution d'auteur et ou de contribution : L'éditeur fournit des directives sur l'attribution d'auteur et/ou de contribution, respectant les normes des disciplines de recherche pertinentes. Les contributions méritant une attribution incluent non seulement l'écriture mais aussi les activités liées à la conceptualisation et à l'exécution de la recherche, la collecte et la production des données/matériaux de recherche, ainsi que l'analyse et l'interprétation. Un accord sur la manière dont ces contributions seront reconnues dans la publication doit être atteint avant la soumission du manuscrit, de préférence dès le début du processus de recherche. L'éditeur soutient une bonne communication entre toutes les parties au sein de la recherche pour prévenir ou résoudre d'éventuels conflits et manipulations d'attribution. La contribution de chaque chercheur/collaborateur doit être publiée dans l'article de la revue. (SOUHAITÉ)
- Éthique de la recherche et de la publication : L'éditeur garantit que toutes ses revues adhèrent aux normes et codes éthiques internationaux ou possèdent leur propre code d'éthique accessible publiquement. Cette information est affichée sur le site web de l'éditeur. (EXIGÉ)
- Conflit d'intérêt : L'éditeur garantit que toutes ses revues ont des procédures cohérentes exigeant que les auteurs, éditeurs scientifiques et évaluateurs divulguent les conflits d'intérêts généraux et financiers ou leur absence (c'est-à-dire dans la déclaration de conflit d'intérêt). Cette information est affichée sur le site web de l'éditeur. (EXIGÉ)
- Politique de conduite répréhensible : L'éditeur garantit que toutes ses revues ont une politique sur la manière dont le plagiat, la forgerie (fabrication de données), la falsification (manipulation de matériaux, équipements, données, images ou processus), les plaintes, appels/allégations de conduite répréhensible en recherche, et les corrections, retraits et rétractations sont gérés. Cette politique est affichée sur le site web de l'éditeur. (EXIGÉ)
- Directives pour l'intelligence artificielle : L'éditeur a une directive sur les outils d'IA générative concernant les changements du processus de recherche dans un environnement enrichi par la technologie, et informe et sensibilise les chercheurs/auteurs, évaluateurs et éditeurs

scientifiques sur l'utilisation responsable des outils d'IA générative. Cette politique est affichée sur le site web de l'éditeur. (SOUHAITÉ)

## Efficacité du service technique

Assurer l'efficacité des services techniques est essentiel pour maintenir le bon fonctionnement des plateformes de publication et protéger la sécurité des productions scientifiques. Cela favorise non seulement la collaboration et la transparence, mais garantit également l'accessibilité et la préservation à long terme des résultats de la recherche grâce à l'interopérabilité et aux pratiques de maintenance appropriées. Ces efforts garantissent collectivement un écosystème résilient et durable pour la publication académique en accès ouvert Diamant.

### 5.1. Infrastructure de publication

- Utilisation de la plateforme :L'éditeur garantit qu'une plateforme de publication numérique prend en charge la soumission en ligne, ainsi que les flux de travail éditoriaux et de publication pour l'ensemble de ses revues. (EXIGÉ)
- Documentation :L'éditeur garantit que toutes ses revues sont fournies avec des instructions et une documentation pour le personnel éditorial et les utilisateurs finaux, et qu'elles disposent de conditions générales d'utilisation de l'infrastructure ou de la plateforme de publication. Ces informations sont affichées sur leur site web. (EXIGÉ)
- Sécurité : L'éditeur s'assure que l'infrastructure est conforme aux normes de sécurité établies par la loi. Lorsqu'aucune norme n'existe dans la région, l'éditeur appliquera au moins les mesures nécessaires et suffisantes pour protéger le système contre les intrusions malveillantes. (EXIGÉ)
- Fonctionnalités de base : L'éditeur garantit que toutes ses plateformes de publication disposent de fonctionnalités de base telles que l'assistance au flux de travail de publication, la conformité aux normes, le support multilingue, de préférence avec une interface accessible, réactive et utilisable, ainsi que l'interopérabilité ou la capacité à prendre en charge des métadonnées enrichies. (EXIGÉ)

- Fonctionnalités avancées : L'éditeur garantit (lorsque c'est pertinent) que toutes ses plateformes de publication offrent des fonctionnalités avancées telles que l'évaluation et les commentaires post-publication, le support des matériaux multimédias, et l'évaluation ouverte par les pairs . (SOUHAITÉ)
- Gestion de l'infrastructure de base : L'éditeur garantit que toutes ses plateformes de publication sont bien entretenues, mises à jour, régulièrement sauvegardées et protégées contre les menaces de sécurité. (EXIGÉ)
- Gestion avancée de l'infrastructure : L'éditeur garantit que toutes ses plateformes de publication sont maintenues et développées selon les bonnes pratiques et normes de gestion des services informatiques afin d'assurer une meilleure efficacité, qualité et cohérence, de réduire les risques, et d'encourager l'amélioration continue. (SOUHAITÉ)
- Préservation à long terme : L'éditeur dispose d'une politique d'archivage et de préservation numérique, affichée publiquement et mise en œuvre de manière cohérente Le contenu publié est déposé dans au moins un service de préservation numérique. (EXIGÉ)

## 5.2. Interopérabilité et Métadonnées

- Protocoles d'interopérabilité: L'éditeur garantit que toutes ses plateformes de publication prennent en charge les protocoles d'échange de métadonnées largement adoptés (OAI-PMH, API) et les schémas de métadonnées les plus courants. Les plateformes de l'éditeur permettent également l'exportation en masse des métadonnées et indiquent sur leur site web quels protocoles d'interopérabilité sont utilisés et comment y accéder. (SOUHAITÉ)
- Métadonnées essentielles: L'éditeur garantit que toutes ses revues fournissent les métadonnées essentielles suivantes sur les pages d'accueil des revues et via les protocoles d'échange de métadonnées, en formats lisibles par l'humain et la machine, et sous licence CC0 pour chaque élément publié : titre, noms complets et affiliations institutionnelles – y compris le pays/la région – de tous les auteur(s)/contributeur(s), résumés et mots-clés, informations sur le financement (au minimum le nom du financeur et le numéro/identifiant de la subvention), ainsi que des 29

informations sur le statut d'accès ouvert, le détenteur des droits d'auteur et les licences. (EXIGÉ)

- Métadonnées complètes. Les métadonnées complètes, y compris les références bibliographiques, sont immédiatement déposées dans une agence d'enregistrement conformément aux initiatives de métadonnées ouvertes. (SOUHAITÉ)
- Identifiants persistants. L'éditeur garantit que toutes ses revues fournissent une URL unique dédiée (page d'accueil) et un identifiant persistant pour chaque élément publié. Les numéros standard et autres identifiants persistants pour les articles, contributeurs ainsi que d'autres identifiants pertinents sont également fournis sous des formats lisibles par l'humain et la machine. (EXIGÉ)
- Enregistrement des identifiants persistants. L'éditeur garantit que les identifiants des articles sont enregistrés auprès des agences d'enregistrement immédiatement lors de la publication. (EXIGÉ)
- Fouille de textes et de données: L'éditeur garantit que toutes ses plateformes de publication prennent en charge le téléchargement automatique, l'extraction et l'indexation des textes complets et des métadonnées associées dans le but d'améliorer la visibilité et l'utilisabilité du contenu publié. (SOUHAITÉ)
- Formats: L'éditeur garantit que toutes ses revues balisent leur contenu en texte intégral dans des formats interopérables et offrent un accès dans plusieurs formats numériques (par exemple, PDF, HTML, XML, ePub, etc.), dont au moins un est adapté à la préservation. (SOUHAITÉ)
- Citations: L'éditeur garantit que toutes ses revues spécifient le style de citation adopté (comment citer) et offrent différentes options pour différents standards (APA, Harvard, ISO, Vancouver ou autres). (EXIGÉ)
- Protection des données personnelles: L'éditeur garantit que toutes ses revues sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) ainsi qu'à toutes les réglementations relatives aux données personnelles. Cette politique est affichée sur le site web de l'éditeur et appliquée. (SOUHAITÉ)

### 5.3. **Collaboration**

- Open source: L'éditeur s'efforce de garantir que l'infrastructure de publication de toutes ses revues repose sur des logiciels libres et open source, avec un code disponible publiquement. Cela facilite l'interopérabilité, le partage d'expertise et la collaboration entre éditeurs, tout en leur permettant de conserver le savoir-faire et l'autonomie technologique pour éviter la dépendance aux fournisseurs et adapter les développements à leurs besoins locaux. (SOUHAITÉ)
- Retour à la communauté : L'éditeur participe à la communauté de développement en contribuant aux signalements de bugs détectés, aux traductions dans les langues locales, à la documentation, à la correction de bugs ou aux développements pour favoriser un développement collectif. (SOUHAITÉ)

## 6. Visibilité, Communication, Marketing et Impact

Améliorer la visibilité, la communication, le marketing et l'impact sont des impératifs essentiels pour que toute communication académique soit efficace. Ces pratiques permettent aux chercheurs d'amplifier la portée et l'influence de leurs recherches.

### 6.1. **Présence**

- Visibilité : L'éditeur s'assure que des mesures techniques raisonnables sont prises pour améliorer la visibilité de toutes ses revues dans les moteurs de recherche (généraux et académiques) et les agrégateurs. (EXIGÉ)
- Signalement : L'éditeur travaille à augmenter le signalement de son contenu publié en inscrivant sa plateforme pour être moissonnée par des services de découverte et des bases de données d'agrégation pertinents, et en soumettant ses revues à des bases de données de résumés et d'indexation, ainsi qu'à des index de citations. (EXIGÉ)

### 6.2. **Communication**

- Canaux de communication : L'éditeur met à disposition de toutes ses revues des canaux de communication sans entrave et fiables pour la diffusion de leur contenu auprès du milieu

académique et de la société en général. L'utilisation des médias et des réseaux sociaux, la collaboration avec les médias, ainsi que les méthodes de diffusion traditionnelles et modernes, qui aident à étendre le contenu à un public plus large, sont régies par les politiques de diffusion de l'éditeur. (SOUHAITÉ)

- Gestion de la communauté : La communauté des utilisateurs des services de l'éditeur est régulièrement informée des évolutions, des changements de politique, des mises à jour, des nouvelles fonctionnalités et des nouvelles publications. Toutes les informations fournies par l'éditeur sont exactes, fiables, régulièrement mises à jour et ne sont pas trompeuses de quelque manière que ce soit. (SOUHAITÉ)
- Marketing : L'éditeur s'engage dans des activités promotionnelles appropriées et bien ciblées (y compris la sollicitation de manuscrits pour ses publications). Il doit soutenir la promotion de tout le contenu publié de ses revues (par exemple, en invitant à des critiques post-publication des résultats, en invitant et en modérant les commentaires en ligne post-publication, en rédigeant des communiqués de presse, en travaillant avec les médias) afin d'atteindre des secteurs plus larges de la société. (SOUHAITÉ)
- Identité visuelle : L'éditeur fournit une identité visuelle commune pour toutes ses revues (par exemple, par des logos, des images de marque, des couleurs, etc.). (SOUHAITÉ)

### 6.3. **Analyse**

- Mesures : L'éditeur garantit que toutes ses revues offrent des indicateurs métriques complets, précis et fiables détaillant l'utilisation du contenu, par exemple, les métriques au niveau des articles (visites, vues, téléchargements, citations), ainsi que les métriques au niveau des publications, les indicateurs altmetrics et la répartition géographique des visiteurs. (SOUHAITÉ)
- Outils analytiques : L'éditeur est transparent sur les outils analytiques, les algorithmes, les méthodologies et/ou les

prestataires de services externes employés pour la génération et la collecte des données d'usage. Cette exigence est conforme à la réglementation sur la protection des données. (SOUHAITÉ)

## 7. Équité, Diversité, Inclusion et Appartenance (EDIB), Genre et Multilinguisme

Les maisons d'édition sensibilisent les auteurs, les membres des comités de rédaction (et tout comité de soutien), les évaluateurs et le personnel des revues à la diversité et au pluralisme des contextes linguistiques, culturels, de genre, académiques, géographiques, organisationnels, économiques et d'accessibilité des parties prenantes.

### 7.1. EDIB et Genre

- Politique EDIB au niveau de l'éditeur : L'éditeur dispose d'une politique qui établit des principes, des engagements et des actions pour promouvoir l'EDIB en termes de diversité linguistique, de genre, culturelle, académique, géographique, organisationnelle, économique et de handicap au sein de ses organes de gouvernance et de gestion, de son personnel éditorial et de ses comités, ainsi que dans les groupes d'évaluateurs et d'auteurs. Elle comprend un Plan d'Équité de Genre (PEG). Ces informations sont affichées sur le site web de l'éditeur. (SOUHAITÉ)
- Suivi de l'EDIB : L'éditeur surveille les progrès réalisés dans les politiques EDIB de ses journaux et dans le PEG. À cet effet, il collecte et rend disponibles des données sur l'équilibre entre les genres, le pays d'origine, l'affiliation organisationnelle, et la proportion de chercheurs en début de carrière (1 à 7 ans après l'obtention du diplôme) parmi les membres des organes de gouvernance et de gestion, du personnel éditorial et des comités, des groupes d'évaluateurs et des auteurs. Cela se fait sans porter atteinte au droit des individus à ne pas fournir certaines de ces données s'ils ne le souhaitent pas. (SOUHAITÉ)

- Équité dans les soumissions et les décisions : L'éditeur garantit que toutes ses revues acceptent les soumissions de manuscrits correspondant à leur portée thématique et à leur langue de publication de la part de tous les auteurs potentiels, et que la décision concernant l'acceptation des contenus est prise sans tenir compte de la langue, de la race, du genre, de l'âge, de l'orientation sexuelle, des croyances religieuses, de l'origine ethnique, de la localisation géographique ou de la philosophie politique des auteurs. (EXIGÉ)
- Langage exempt de biais : L'éditeur utilise un langage exempt de biais lié à l'âge, au handicap, au genre, à l'identité raciale et ethnique, à l'orientation sexuelle et au statut socio-économique dans toutes ses communications et informations publiques. (EXIGÉ)
- Sensibilité des données de recherche : L'éditeur garantit que toutes ses revues exigent que les auteurs indiquent si les données de recherche associées à leurs publications sont sensibles à l'âge, au statut de handicap, au sexe, à l'identité de genre, à l'identité raciale et ethnique, à l'orientation sexuelle et/ou au statut socio-économique. (EXIGÉ)

## 7.2. **Accessibilité**

- Site web accessible : L'éditeur garantit que ses sites web et ceux des journaux sont accessibles conformément aux lois et politiques internationales, nationales ou locales applicables. (EXIGÉ)
- Suivi : L'éditeur collecte et rend disponibles des données sur la quantité de retours reçus concernant les lacunes dans les normes d'accessibilité de toutes ses revues, ainsi qu'un registre des améliorations apportées à sa conformité aux normes. (SOUHAITÉ)

## 7.3. **Multilinguisme**

- Résumé : L'éditeur garantit que tous ses journaux facilitent la publication des résumés dans au moins deux langues, lorsque cela est pertinent. (SOUHAITÉ)
- Résumé en langage clair : L'éditeur garantit que toutes ses revues fournissent un résumé en langage clair en complément du résumé scientifique traditionnel. (SOUHAITÉ)
- Texte intégral : Les revues de l'éditeur peuvent publier des textes intégraux dans plus d'une langue, soit en version

- bilingue, simultanément en tant que documents séparés dans le même journal, ou successivement dans d'autres revues. (EXIGÉ)
- Site web et contenu : L'éditeur recommande que les sites web de toutes ses revues offrent un contenu multilingue. Les informations fournies sur le site doivent être identiques dans toutes les langues. (EXIGÉ)
- Traduction : L'éditeur garantit que toutes ses revues fournissent un soutien aux auteurs pour les services de traduction humaine et de vérification linguistique . (SOUHAITÉ)
- Technologies linguistiques : L'éditeur encourage toutes ses revues à intégrer un outil/solution de traduction assistée par ordinateur (TAO) sur le site web si des outils capables de fournir des traductions suffisamment bonnes sont disponibles, et encourage les revues à fournir des résumés compatibles avec la traduction automatique. Les traductions automatiques ne seront pas utilisées pour publier des manuscrits dans une langue autre que la langue originale sans la supervision de traducteurs et/ou d'experts. (SOUHAITÉ)
- Traduction des métadonnées : L'éditeur recommande que toutes ses revues offrent des métadonnées en anglais si la langue du texte n'est pas l'anglais. (SOUHAITÉ)

## Vue d'ensemble du Consortium du projet DIAMAS

AMU	AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ	FR
PVM	PROTISVALOR MEDITERRANEE SAS	FR
OPERAS	OPEN ACCESS IN THE EUROPEAN RESEARCH AREA THROUGH SCHOLARLY COMMUNICATION	BE
CNRS	CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CNRS	FR
EIFL	STICHTING EIFL.NET	NL
FECYT	FUNDACIÓN ESPAÑOLA PARA LA CIENCIA Y LA TECNOLOGIA, F.S.P., FECYT	ES
TSV	TIETEELLISTEN SEURAIN VALTUUSKUNNASTA	FI
LIBER	STICHTING LIBER	NL
UB	UNIVERSITAT DE BARCELONA	ES
UniZD	SVEUČILIŠTE U ZADRU	HR
FFZG	SVEUČILIŠTE U ZAGREBU FILOZOFSKI FAKULTET	HR
Science Europe	SCIENCE EUROPE	BE
EUA	ASSOCIATION EUROPÉENNE DE L'UNIVERSITÉ	BE
OASPA	STICHTING OPEN ACCESS SCHOLARLY PUBLISHERS ASSOCIATION	NL
UiT	UNIVERSITETET I TROMSØ - NORGES ARKTISKE UNIVERSITET	NO
CNR	CONSIGLIO NAZIONALE DELLE RICERCHE	IT
UGOE	GEORG-AUGUST-UNIVERSITAT GOTTINGEN STIFTUNG OFFENTLICHEN RECHTS	DE
SPE	STICHTING SPARC EUROPE	NL
UU	UNIVERSITEIT UTRECHT	NL
EKT	ETHNIKO KENTRO TEKMIRIOSIS KAI ILEKTRONIKOU PERIECHOMENOU	EL
IBL PAN	INSTYTUT BADAŃ LITERACKICH POLSKIEJ AKADEMII NAUK	PL
ESF	FONDATION EUROPÉENNE DE LA SCIENCE	FR
JISC	JISC LBG	UK
DOAJ	INFRASTRUCTURE SERVICES FOR OPEN ACCESS C I C	UK



X @DiamasProject

in /company/diamas-project

yt @diamasproject

[HTTPS://DIAMASPROJECT.EU](https://DIAMASPROJECT.EU)



Co-funded by  
the European Union